



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
COMMUNE DE
BAERENTHAL
DÉPARTEMENT
DE LA MOSELLE

AVIS AU PUBLIC

MODIFICATION DU TRACE DU CHEMIN RURAL DE LA KUNDSCHAFT

Un échange de terrain est prévu pour régulariser l'emprise foncière du chemin rural de la Kundschafft qui s'est déporté au fil du temps sur la propriété privée voisine.

Le dossier avec plan ainsi qu'un registre d'observations seront mis à disposition du public en mairie pendant 1 mois du 3 mai au 5 juin 2023 aux horaires d'ouverture de la mairie.

Le public pourra consulter le dossier et s'il le souhaite formuler des observations.

Baerenthal, le 24 avril 2023.

Le Maire,

Serge WEIL.



Affiché le 25 avril 2023, et pendant toute la durée de la mise à disposition.

Mairie
1 rue Printemps d'Alsace
57230 BAERENTHAL
Téléphone : 03 87 06 62 30
Télécopie : 03 87 06 62 31
E-mail : mairie@baerenthal.eu